



REPOBULKANI MADAGASIKARA
Ritavana - Tanindrazana - Fandresona

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL



PROGRAMME DE REFORMES POUR L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION

RAPPORT ANNUEL



2024

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	02
LISTE DES ACRONYMES	03
PREFACE	04
RESUME EXECUTIF	05
LES MISSIONS DU PREA	06

01	APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	07
	<ul style="list-style-type: none">• Plan stratégique PREA• COS/PREA: team building, validation PTBA PRODIGY• SIGOB• Programme RINDRA• PRODIGY	
02	APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES	13
	<ul style="list-style-type: none">• Digitalisation et cybersécurité• RECI• Enrôlement des Agents de l'Etat• Digitalisation de la Justice	
03	APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	20
	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place des Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP)• Transformation Digitale des Métiers des Finances Publiques (TDMFP)• Gestion des Investissements Publics (GIP)• e-Government Procurement (e-GP)	
04	APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT	25
	<ul style="list-style-type: none">• GRHE : collaboration avec MTEFoP, AUGURE• Mines, ressources halieutiques, environnement• Eau, assainissement et hygiène	
	PERSPECTIVES 2025	30

ACRONYME

AUGURE	Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources humaines de l'Etat
BPR	Business Process Re-engineering
CISCO	Circonscription Scolaire
CMIL	Commission Malagasy de l'Informatique et des Libertés
CSB	Centre de Santé de Base
e-GP	Electronic Government Procurement
GIP	Gestion des Investissements Publics
IDMS	Identity Management System
INSTAT	Institut National de la Statistique
LFI	Loi de Finances Initiale
MDAT	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MININTER	Ministère de l'Intérieur
MINJUS	Ministère de la Justice
MSANP	Ministère de la Santé Publique
NUI	Numéro Unique d'Identification
PGE	Politique Générale de l'Etat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREA	Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration
PRODIGY	PROjet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité Malagasy
PRS	Procurement Review System
RECI	Réforme de l'Etat Civil et de l'Identité
SDSP	Service de District de la Santé Publique
SIECM	Système Informatisé de l'Etat Civil Malagasy
SIGMP	Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics
SICOB	Système Informatisé de Gestion des Objectifs Budgétisés
SIGRHE	Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat
UCP	Unité de Coordination de Projet
UGD	Unité de Gouvernance Digitale

PRÉFACE

La **réforme de l'administration publique** est un processus complexe, jalonné de défis. Pour répondre efficacement aux attentes des citoyens et partenaires, les services publics doivent évoluer en permanence et s'aligner sur les exigences d'un environnement en constante mutation. Cependant, bien que le changement soit unanimement souhaité, des pratiques obsolètes continuent de freiner les avancées indispensables au développement. La **gestion du changement** devient donc une priorité à tous les niveaux : au sein de l'administration et chez les usagers des services publics.

Dans le cadre de la **Politique Générale de l'État**, le PREA (Programme de Réforme pour l'Efficacité de l'Administration) a initié un vaste chantier de réformes visant à moderniser les services publics et à renforcer leur efficacité.

Parmi les initiatives majeures, on compte :

- la gestion et la priorisation des investissements publics,
- l'enrôlement biométrique des agents de l'État,
- le transfert direct de fonds aux Centres de Santé de Base (CSB),
- la mise en place du système de passation de marchés électroniques (e-GP),
- le suivi stratégique des actions gouvernementales via la plateforme SIGOB,
- la réforme de l'état civil et de l'identité,
- la transformation numérique des finances publiques,
- et l'opérationnalisation des structures de gouvernance numérique, telles que le Comité Malagasy de l'Informatique et de Liberté.

L'objectif central du PREA est de rétablir la confiance de la population et des partenaires envers l'administration publique, en garantissant la fourniture de services et de biens de qualité. Les résultats obtenus cette année illustrent clairement cet engagement :

- **68 000 agents de l'État enrôlés** biométriquement et intégrés dans le système central de gestion,
- **21 milliards d'Ariary** alloués directement aux Centres de Santé de Base pour soutenir leur fonctionnement,
- **83 projets gouvernementaux** suivis et pilotés grâce à la plateforme SIGOB,
- et la mise en place, au sein de la Présidence, d'un **comité opérationnel** dédié à la sélection et à la priorisation des projets d'investissements publics.

Le PREA exprime sa profonde gratitude envers ses partenaires pour leur soutien indéfectible et réaffirme sa détermination à relever de nouveaux défis afin de bâtir une administration publique exemplaire, capable de répondre aux aspirations de la population et de contribuer pleinement au développement du pays.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA) a poursuivi ses efforts en 2024 dans la modernisation de l'administration publique Malagasy et se positionne toujours comme un catalyseur des réformes administratives, en favorisant l'innovation numérique, la gestion optimale des Finances Publiques, la réforme des ressources humaines, et la lutte contre la corruption. Son rôle est de renforcer la gouvernance publique en alignant les pratiques nationales sur les standards internationaux. Ce rapport, en effet, mettra en lumière les principales avancées, défis et perspectives pour le futur.

Planification stratégique, le PREA s'est engagé à élaborer sa propre Plan stratégique de l'horizon 2024-2028, qui est actuellement déjà validé par le Comité d'Orientation et de Suivi, afin de pouvoir ancrer son positionnement dans l'écosystème de pilotage et la coordination des programmes de réformes et pour mieux guider les priorités de réforme.

Concernant la réforme de Finances Publiques, avec l'appui du FMI, un exercice d'adoption progressive des **mécanismes Autorisation d'Engagement (AE)/Crédit de Paiement (CP)** a été initié au cours de l'année 2024 afin de concrétiser réellement la gestion budgétaire pluriannuelle.

En vue de la formalisation de la **vision e-Gouvernement Procurement Madagascar à Madagascar**, la réforme des marchés publics est en cours. Le fruit de la consultation des parties prenantes pour définir ensemble l'orientation stratégique de digitalisation de marché public à Madagascar a été acté par la restitution des résultats du conclave sur l'examen du livrable de l'étape 3 de la mission BPR (Business Process Reengineering).

Pour la **promotion de la digitalisation des services publics**, les parties prenantes a tenu de série de réunions axées successivement sur l'**opérationnalisation du CMIL** en tant EPA, la discussion sur la désignation des membres du conseil d'administration ainsi que l'insertion de la ligne budgétaire de fonctionnement dans le budget de la présidence.

Dans la **réforme de l'État Civil (RECI)**, une évaluation de laboratoire pilote à Toamasina a été opérée par les parties prenantes le 12 au 16 Janvier 2024 pour garantir l'efficacité et l'efficience de l'intervention dont le but est d'assurer l'accès à une identité légale et moderniser le système d'état civil.

Dans le cadre de l'appui à la réforme de gestion des ressources et de patrimoine de l'Etat le mécanisme de transfert et du suivi des **dotations CSB** vient de se doter des instruments cadrant les activités par la signature de la convention quadripartite et les instructions permanentes par les secteurs concernés ainsi que l'adoption de guide PCOP dédié à cet effet.

Des progrès significatifs ont été enregistrés dans la **mise en œuvre d'AUGURE**, une plateforme de gestion des Ressources Humaines permettant de mener une évaluation à mi-parcours des efforts de structuration.

Concernant l'**évaluation des actions 100 jours et projets prioritaires pour la mise en œuvre de la PGE** à travers la **plateforme SIGOB**, le défi est relevé durant la mise en œuvre des actions 100 jours ainsi que le déploiement de la plateforme en tant qu'outil de suivi gouvernemental. Les réalisations significatives ont suscité un intérêt grandissant sur le continent africain à travers la visite d'échange de la délégation officielle de la République Démocratique du Congo.

En somme, l'année 2024 a été marquée par des avancées significatives, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Le PREA continue de se positionner comme un acteur clé de la transformation de l'administration publique, en favorisant l'innovation, la transparence et l'efficacité. Avec une feuille de route claire et des engagements renouvelés, l'année 2025 s'annonce déterminante pour consolider ces acquis afin de pouvoir répondre aux attentes des citoyens et des partenaires de développement.

MISSIONS DU PREA

Selon les disposition du **Décret 2015-009** du 08 Janvier 2015, le PREA a pour principaux rôles:

- La conception, la coordination, la gestion et l'animation de l'ensemble des réformes en cours ou à entreprendre au sein de l'Administration;
- La promotion de la modernisation au sein de l'Administration et l'utilisation des nouvelles technologies ;
- L'appui à l'administration pour la fourniture d'un service public de qualité, rapide et accessible aux usagers.

Ces missions peuvent être classifiée en deux grandes catégories :

- **Stratégique** (où le PREA appuie la conception et la mise en œuvre)
- **Opérationnelle** (où le PREA conçoit et met en œuvre directement)



Le PREA aura des rôles de lead et de catalyseur dans toutes les réformes pour l'efficacité de l'administration mais il assure aussi la fonction de vigilance par la conduite de certaines études stratégiques !

1

APPUI À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- Plan stratégique PREA
- COS/PREA: team building, validation PTBA PRODIGY
- SIGOB
- Programme RINDRA
- PRODIGY



APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.1

UNE NOUVELLE VISION POUR LE PREA ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU PREA 2024-2030

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans l'évolution du PREA avec l'élaboration de son **Plan Stratégique 2024-2030**. Un atelier de présentation en vue de sa validation a été organisé en mois de mai, ayant réuni les **acteurs clés de la gouvernance malgache**, notamment tous les **Ministères représentés par leurs Secrétaires Généraux, les représentants de la société civile, la Cour des Comptes, la Banque Centrale de Madagascar, et l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)**.

Cette concertation inclusive a permis de finaliser le Plan Stratégique, posant ainsi les bases d'une transformation durable de l'administration publique pour les six prochaines années. Le PREA est désormais engagé dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de ce plan. Dans une optique de mobilisation des ressources et de coordination des appuis, une session de présentation dédiée aux Partenaires Techniques et Financiers est programmée pour 2025, toujours avec l'appui du **Programme RINDRA du PNUD**.



IV - Cadre stratégique – Les axes, les objectifs et les résultats

au développement de l'interinstitutionnalisation et prévision des activités 2024

1. Objectif stratégique : Renforcer et consolider la qualité des services publics

2. Objectif stratégique : Accroître et renforcer la participation citoyenne et l'interinstitutionnalisation

3. Objectif stratégique : Fortifier partenariats, gérer et utiliser de manière responsable la gestion publique

4. Objectif stratégique : Renforcer la transparence et l'efficacité de la gestion publique

5. Objectif stratégique : Renforcer la participation citoyenne et l'interinstitutionnalisation

APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.2

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SUIVI DU PREA (COS/PREA)

TEAM BUILDING DES SECRETAIRES GENERAUX



Les **19 et 20 septembre 2024** s'est tenu la team building des Secrétaires Généraux des Ministères, également membres constitutifs du Conseil d'Orientation et de Suivi du PREA (COS/PREA), sous le leadership des Secrétaires Généraux de la Présidence et du Gouvernement. Cette rencontre a permis de renforcer la cohésion, d'harmoniser les pratiques et d'optimiser la gestion axée sur les résultats pour soutenir la mise en œuvre des engagements des Ministères dans la Politique Générale de l'Etat.

VALIDATION DU PTBA 2025-2026 DU PROJET PRODIGY

Le **29 novembre 2024**, le COS PREA, réuni sous l'égide du Secrétaire Général de la Présidence, a fait le point sur l'avancement du projet PRODIGY. Après avoir validé le PTBA 2025-2026, le Conseil a souligné l'importance d'un suivi régulier et rigoureux de la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, le **Secrétaire Général de la Présidence a demandé au PREA** de produire des rapports mensuels et trimestriels détaillés, afin d'assurer une meilleure visibilité sur les progrès réalisés .

PARTICIPATION A LA REUNION ANNUELLE ORDINAIRE DU COMITE D'ORIENTATION DU PROGRAMME RINDRA

Le **10 mai 2024**, le PREA, en sa qualité de membre du Comité d'Orientation du Programme RINDRA, a assisté à la réunion annuelle du CO. Ce Programme est financé à la fois par l'USAID et le PNUD. A titre de rappel, le CO RINDRA analyse les résultats du Programme et donne les orientations. Il veille également à la conformité par rapport au document du projet ainsi que les priorités nationales.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'avancement des activités du programme. Les responsables de chaque composante ont présenté leurs objectifs respectifs ainsi que les résultats obtenus et les différents défis. Après avoir échangé avec toute l'équipe, le CO a félicité l'équipe du Programme pour la performance obtenue et les encourage à aller de l'avant.

APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.3 SUIVI ET ÉVALUATION

PLATEFORME UNIQUE DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT : LE SIGOB

La plateforme SIGOB, fruit d'une collaboration entre le Secrétariat Général de la Présidence (SGP) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a permis une gestion plus stratégique et efficace des projets gouvernementaux. Intégrant 83 projets prioritaires dans le cadre des "quick wins", elle assure un suivi précis et une gestion optimisée des performances ministérielles. Le Coordonnateur Général, en tant que point focal national du PNUD pour SIGOB, supervise cette initiative, avec le soutien d'une équipe formée, incluant dix (10) points focaux qui ont pour rôle d'assurer l'implémentation du système au niveau des secteurs.



Toujours dans le cadre du suivi des actions prioritaires, le fonctionnement de la Delivery Unit au sein de la Présidence a suscité un intérêt croissant au niveau régional, comme en témoigne la visite d'une délégation de la République Démocratique du Congo (RDC) en décembre 2024, venue découvrir l'expérience malgache et renforcer la coopération africaine en matière de gouvernance et de transparence.

APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.3 SUIVI ET ÉVALUATION

INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉVALUATION

24 hauts responsables issus des ministères et institutions et OSC ont été formés sur l'évaluation des politiques et programmations et projets sensibles aux Enfants, Adolescents et aux Jeunes (EAJ) du 04 au 09 Novembre 2024. Cette formation de haut niveau dispensée par le CLEAR avec l'appui de l'UNICEF a vu la participation des représentants de divers secteurs : Assemblée Nationale, Cour des Comptes, ministères, organisations de la société civile et Nations Unies.

Ce programme a été réalisé grâce au soutien conjoint de la Commission de l'Evaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée Nationale, de la Direction d'Appui, de Suivi et d'Evaluation du Ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que du Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA).

Une feuille de route a été établie pour maintenir la dynamique initiée par cette formation, qui représente un jalon important dans le processus d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques à Madagascar.

MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉFORMES DU PREA

Une application web dédiée au suivi des actions du PREA dans le pilotage et la coordination stratégique des chantiers de réforme a été conçue avec l'aide de deux étudiantes en information technology (IT) que le PREA a accueilli en tant que stagiaires. L'ensemble des réformes est désormais intégré, connu et bien géré dans cette plateforme numérique.

Cet outil numérique révolutionne le suivi des réformes en offrant une visibilité accrue sur l'avancement des projets et en facilitant la prise de décision collective. Ce projet démontre l'initiative du PREA à moderniser l'administration publique en s'appuyant sur les nouvelles technologies.



APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.3 SUIVI ET ÉVALUATION (SUITE)

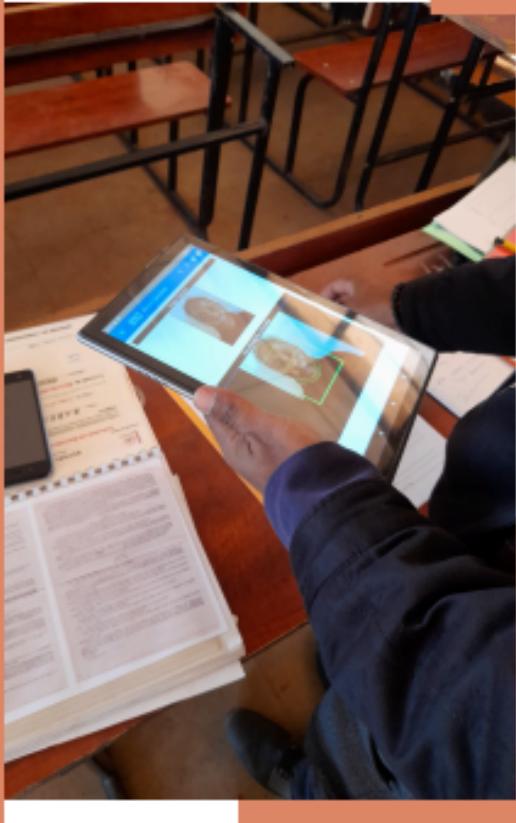
APPUI STRATEGIQUE AU PRODIGY

- Dans le cadre du suivi des activités du Prodigy, l'année 2024 a été marquée par des avancées majeures dans la **modernisation des systèmes d'identification et d'état civil** à Madagascar. Les réalisations dans la composante 1 du projet s'articulent autour de **quatre chantiers stratégiques** qui transforment progressivement le paysage numérique du pays.
- Le programme **e-Fokontany** témoigne d'une expansion remarquable avec près de 8 millions de NUI provisoires déployés à travers **1 703 communes**. Cette réalisation s'accompagne d'une distribution nationale réussie des carnets fokontany et du lancement d'enquêtes RSU pilotes, touchant initialement **90 000 ménages** avant de s'étendre à cinq régions pour couvrir plus d'un million de ménages.
- Sur le front de l'identification biométrique, le **projet IDMS et CNI Biométrique** entre dans une phase décisive avec l'évaluation des offres de prestation pour les kits d'enrôlement. La contractualisation des marchés est prévue pour fin 2024, ouvrant la voie à un projet pilote dans trois districts stratégiques d'Antananarivo.
- Le **SIECM** poursuit sa progression avec **plus de 20 000 NUI déjà attribués** et un déploiement national en cours dans 525 communes. Le lancement de la version 1.6 de la solution d'Enregistrement Systématique de Naissance renforce cette dynamique, avec des perspectives ambitieuses visant **110 000 NUI** pour les nouveaux-nés d'ici fin 2025.
- La **numérisation des actes d'état civil** connaît également un essor significatif, avec près de **200 000 actes validés** dans les sites pilotes et **1,6 million d'actes supplémentaires** en cours de traitement à l'échelle régionale. Ces avancées constituent un pas décisif vers la modernisation de l'administration publique malgache.



APPUI A L'E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCÉDURES

2



- Digitalisation et cybersécurité
- RECI
- Enrôlement des Agents de l'Etat
- Digitalisation de la Justice

APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

2.1

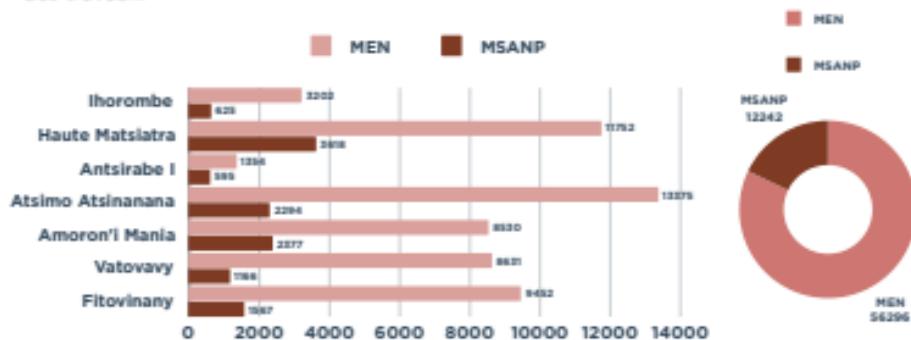
ENROLEMENT BIOMETRIQUE DES AGENTS DE L'ETAT

Le chantier « Enrôlement des Agents de l'État » progresse significativement. Suite aux **déploiements pilotes** réussis dans les régions d'Ihorombe en **Août 2023** et de Haute Matsiatra en **Novembre 2024**, un **premier déploiement à grande échelle** a été mené avec succès en **Décembre 2024**, couvrant cinq régions notamment Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana et le district d'Antsirabe I.

7
régions déployées

68.538
enrôlements effectués

Sur le plan contractuel, grâce à l'approbation de la Banque Mondiale en décembre 2024 concernant le **second avenant** contractuel, le consortium OSIPD-GENKEY est désormais en mesure de poursuivre l'opérationnalisation du chantier, garantissant ainsi la continuité des travaux.



APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

2.2

CMIL : MISE EN PLACE DU COMITE D'OPERATIONNALISATION

D'importants défis se posent dans le domaine de la transformation digitale, notamment en matière de préservation de la vie privée des citoyens, de prévention des atteintes à la sécurité, de luttes contre les cyberattaques, les violations de données, les vols et usurpations d'identité, les profilages abusifs. En effet, l'**e-gouvernance et la protection des données personnelles** sont indissociables.

D'une part, avec la prolifération des technologies modernes, la collecte, le stockage et le traitement des données personnelles se multiplient, ce qui soulève des préoccupations quant à la vie privée, la sécurité et la manipulation des informations personnelles et sensibles. Aujourd'hui, nous partageons volontairement ou involontairement des données personnelles dans notre vie quotidienne. Que nous utilisons un téléphone mobile, ou que nous possédions un compte bancaire, ou que nous utilisions internet tout simplement, plusieurs données nous concernant sont détenues par des tiers, cela peut inclure nos informations personnelles, nos habitudes de consommation, nos préférences, nos localisations, nos transactions financières, et bien d'autres aspects de notre vie.

D'autre part, les initiatives du Gouvernement Malagasy sont nombreuses en matière de modernisation des services publics. La Réforme de l'État civil et de l'Identité (RECI) avance également à grand pas, ce qui accentue davantage l'importance de respecter les principes fondamentaux de protection des données à caractère personnel.

Aussi, déjà prévu par la loi n°2014-038 du 09 janvier 2015 sur la protection des données à caractère personnel, décret n°2023-1541 du 06 décembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de la CMIL et traitement des données à caractère personnel, il est grand temps de rendre opérationnel la CMIL.

Pour ces raisons, et à l'initiative du PREA, **un Comité d'Opérationnalisation de la CMIL a été créé**, et composé de : *La Présidence de la République représentée par le PREA et la Direction de l'Etude Juridique, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intérieur représenté par le CNECI, le Ministère du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications, l'Organisation Internationale de la Francophonie, ainsi que le PRODIGY*. Ce dernier, dans son rôle de coordination et d'appui des réformes stratégiques, tient à l'harmonisation des avancées des activités de réformes dans son ensemble pour atteindre efficacement les objectifs de l'Etat.

La CMIL revêt une importance capitale dans le paysage institutionnel malagasy, tant dans le domaine de la protection des données personnelles que dans la garantie des droits et libertés individuels à l'ère du numérique.



APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

2.3 LE PREA AU CŒUR DES RÉFORMES JURIDIQUES SUR L'ÉTAT CIVIL, L'IDENTITÉ, LA TRANSFORMATION DIGITALE

En 2024, le PREA a joué un rôle déterminant dans la task force juridique, réunissant des acteurs clés tels que le MNDPT, le Minjus, le Prodigy, l'UGD, le MinInter et le CNECI. Ce partenariat interinstitutionnel a permis d'élaborer des textes fondamentaux, marquant une avancée décisive pour la modernisation de l'Administration publique et la transformation numérique.

Parmi les réalisations phares de l'année figurent :

- Le projet de loi **modifiant la loi n°2018-027 sur l'état civil**, pour renforcer la fiabilité des registres d'état civil ;
- Le projet de loi sur **l'identification des personnes physiques**, pour la garantie de l'attribution d'identité juridique pour tous ;
- Le projet de loi sur la **délivrance des jugements supplétifs** d'actes de naissance, dans le cadre de l'enrôlement biométrique de masse ;
- Le projet de décret sur la **signature électronique**, décret d'application de loi en la matière adoptée en 2014, essentiel à la dématérialisation des services publics ;
- Le projet de décret **CMIL - EPA**, visant à opérationnaliser la CMIL en tant qu'EPA, dans la sécurisation et protection des données à caractère personnel. Comme perspective, une mission de la délégation de l'AFAPDP se tiendra en février 2025 en vue de renforcer le lobbying relatif à l'opérationnalisation de la CMIL et la nécessité de relancer le projet de loi sur les AAI dont la CMIL en fait partie.

APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

Ces textes, axés sur la réforme de l'état civil et de l'identité ainsi que sur la transformation digitale, soulignent l'interdépendance entre modernisation administrative et cadre juridique renové. L'Administration de demain repose sur ces fondations juridiques solides, garantissant efficacité, transparence et accessibilité pour les citoyens.

Pour 2025, une étape majeure consistera à initier les circuits de validation et d'adoption de ces textes, consolidant ainsi l'élan réformateur porté par le PREA et ses partenaires.

2.4 UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR LA RÉFORME DE L'ÉTAT CIVIL ET DE L'IDENTITÉ (RECI)

En janvier 2024, le PREA a mené une mission d'évaluation du laboratoire RECI de Toamasina, localité pilote mise en place en mai 2023. Réalisée en collaboration avec le CNECI, l'UGD et PRODIGY, cette mission a rassemblé les principaux acteurs de l'état civil, notamment les Ministères de la Santé Publique, de l'Intérieur et du Développement Numérique. L'évaluation a révélé des avancées importantes, telles que la réduction des délais de traitement et l'allègement des démarches pour les citoyens, tout en identifiant des pistes d'amélioration pour une extension à l'échelle nationale.

En parallèle, le PREA a intensifié la coordination des efforts autour de la RECI. En juillet, un atelier stratégique co-organisé avec l'OIF a réuni les partenaires techniques et financiers (UE, UNICEF, PNUD, AFD, GIZ, Banque Mondiale, Prodigy) pour harmoniser les approches et maximiser les impacts. En novembre, le PREA a également participé à un atelier de sensibilisation des acteurs de la Justice, renforçant l'adhésion des parties prenantes.

À travers ces initiatives, le PREA confirme son rôle moteur dans une réforme qui place l'identité et les droits des citoyens au cœur des priorités.



APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

2.5

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR UNE JUSTICE AU SERVICE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

Le secteur de la justice, un pilier essentiel de l'État de droit et de la bonne gouvernance, demeure au cœur des priorités du PREA. Historiquement, le programme a soutenu ce domaine par plusieurs actions telles que la mise en place de manuels, le développement de logiciels, l'informatisation des processus, et d'autres appuis essentiels.

En 2024, des étapes stratégiques majeures ont été engagées pour renforcer ce pilier fondamental. Le PREA a activement pris part aux ateliers d'élaboration de la Vision Justice 2035 et du Plan Sectoriel de la Justice 2025-2030, deux initiatives cruciales pour tracer les contours d'un système judiciaire modernisé, accessible et performant.

En parallèle, le PREA soutient la conception du logiciel « Logicivil », destiné à moderniser la gestion des affaires civiles dans les tribunaux. Appuyé financièrement et piloté par le Programme Rindra, avec la collaboration du Ministère de la Justice, de l'UGD, ce projet a franchi une étape décisive en mai 2024 avec la validation de sa maquette. Les premiers tests et déploiements ont été lancés dans les sites pilotes de TPI Fénérive Est, TPI Antalaha, et TPI Morondava, marquant une avancée dans la digitalisation des services judiciaires. La réception provisoire, l'installation du logiciel validé auprès du serveur du MINJUS sont prévues pour 2025.

Ces efforts visent à répondre aux attentes croissantes des citoyens et des acteurs économiques, tout en consolidant la transparence et l'équité. Ce partenariat témoigne de la volonté inébranlable du PREA de promouvoir une administration publique efficace, moteur d'un développement durable et inclusif pour Madagascar.



APPUI A L' E-GOUVERNANCE ET L'ALLEGEMENT DE PROCEDURES

2.6 PARTICIPATION DU PREA AU DÉBAT PUBLIC SUR LE THÈME : « DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS : QUELS AVANTAGES POUR MADAGASCAR ? »

A l'ère du numérique, et en vertu du principe d'adaptation constante de l'Administration, Madagascar est à pied d'œuvre dans la digitalisation des services publics. Cette réforme est un levier essentiel de développement et de modernisation du pays.

Étant donné que les citoyens représentent les utilisateurs finaux de ces services, ils méritent d'être essentiellement informés sur la mise en œuvre de ce grand chantier.

Ce débat public intitulé « La digitalisation des services publics : quels avantages pour Madagascar », initié par le Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes ou CCOC avec l'appui de l'Unité de Gouvernance Digitale et du PRODIGY à Ankatsosy , fut une opportunité pour apporter des éclaircissements au grand public afin de dissiper les doutes et les réticences des citoyens face aux défis socio-économiques de la digitalisation à Madagascar.



Durant ses interventions, le Coordonnateur Général du PREA, entité stratégique et opérationnelle de l'Administration en matière de conduite des réformes, a souligné que la mise en œuvre des réformes repose sur le triptyque « Institution -Technologie - Ressources humaines ».

Les échanges avec le public, principalement composé de jeunes étudiants, ont été très enrichissants car non seulement diverses questions ont été posées, mais des recommandations ont aussi été émises et méritent une réflexion particulière. Ces constats plus que positifs témoignent de l'intérêt des citoyens aux affaires publiques et de leur aspiration à bénéficier de services publics digitalisés améliorant ainsi leur quotidien.

3

- Mise en place des Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP)
- Transformation Digitale des Métiers des Finances Publiques (TDMFP)
- e-Government Procurement

APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES



APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

3.1

Mise en place des Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP)

En collaboration avec le FMI, la mise en œuvre du mécanisme des Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) représente une réforme essentielle. L'objectif de cette réforme est de renforcer la prévisibilité et l'efficacité de la gestion des finances publiques en adoptant une approche pluriannuelle.

Le bilan des réalisations 2024 se résume en trois points importants :

Renforcement de la réflexion stratégique : L'année 2024 a été consacrée à une réflexion approfondie sur la gestion pluriannuelle des finances publiques, avec l'appui technique du FMI.

- La gestion de la trésorerie et la réconciliation des priorités conjoncturelles avec les objectifs à long terme.
- L'amélioration des ressources propres de l'État pour garantir la durabilité de la réforme.
- L'alignement des pratiques budgétaires avec la Politique Générale de l'État (PGE), assurant ainsi une cohérence entre les priorités politiques et les ressources allouées.

Formations et préparation des acteurs budgétaires : Des sessions de formation ont été organisées pour mieux préparer les acteurs budgétaires des Ministères à la gestion du Plan d'Engagement et de Mandatement Annuel (PAEM), outil central pour la mise en œuvre du mécanisme AE/CP.

Collaboration avec le FMI et établissement des contours d'une feuille de route pour la mise en œuvre du système AE/CP, qui sera présentée prochainement au Conseil des Ministres. Cette feuille de route inclut des étapes clés pour garantir une transition fluide et durable vers une gestion budgétaire pluriannuelle.



APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

3.2 TRANSFORMATION DIGITALE DES MÉTIERS DES FINANCES PUBLIQUES

La **Transformation Digitale des Métiers des Finances Publiques** ou TDMFP constitue l'un des chantiers les plus ambitieux du Gouvernement malagasy via le Ministère de l'Economie et des Finances. Ce projet, complexe et à moyen terme, vise à **moderniser la gestion des finances publiques** du pays en intégrant des solutions numériques adaptées, afin d'améliorer la transparence, l'efficacité et la gouvernance des finances publiques.

Pour assurer le succès de cette réforme, plusieurs **comités de gouvernance** ont été mis en place, chacun avec des responsabilités spécifiques : Comité stratégique, Comité de pilotage et technique, Comité IT et Architecture, Comité métiers et agile. Cette gouvernance multidimensionnelle permet d'assurer la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour du projet de TDMFP et ainsi de garantir une gestion cohérente, efficace et inclusive de la réforme.

Une étape clé du projet en 2024 a été la réalisation d'un diagnostic exhaustif des métiers des finances publiques. Les bénéfices attendus du projet de TDMFP s'articulent autour de trois points principaux :

- Renforcement de la transparence et de la gouvernance des finances publiques
- Amélioration de l'efficacité et de la qualité des services publics : La transformation digitale vise également à améliorer l'efficacité des services publics des finances publiques.
- Optimisation de la gestion des ressources publiques : En digitalisant la gestion des finances publiques, l'État pourra optimiser l'allocation des ressources, notamment en matière de fiscalité et de trésorerie, et améliorer la prévision budgétaire.

APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

3.3 GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

La Gestion des Investissements Publics ou GIP est cruciale pour le développement économique et social de Madagascar. L'amélioration de la GIP s'inscrit dans un **cadre réglementaire solide**, défini par un décret daté de 2023 qui a établi entre autres les principes fondamentaux de l'évaluation, de la sélection et de la priorisation des projets d'investissement publics, les acteurs concernés et leurs responsabilités respectives dans le cycle de gestion des investissements publics.

En 2024, les objectifs principaux du chantier de réforme était d'opérationnaliser le Comité de sélection et de priorisation des investissements publics au sein de la Présidence, de publier les critères de **sélection et de priorisation** des investissements publics, de produire un manuel de procédures régissant le processus d'évaluation, de la sélection et de la priorisation des projets d'investissement publics et d'**améliorer la constitution de la banque de projets**.

Le bilan des réalisations 2024 fait apparaître la création du Comité en charge de la sélection et de la priorisation des investissements publics au sein de la Présidence, la structuration du processus, à titre provisoire, dans le cadre des préparatifs du projet de loi de finances de l'année 2025, la définition explicite des critères de priorisation, le renforcement de l'évaluation ex-ante et l'amélioration continue de la banque de projets au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances.



APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

3.4 E-GOVERNMENT PROCUREMENT (E-GP)

L'année 2024 marque un tournant stratégique dans la réforme des marchés publics à Madagascar, avec la **mise en œuvre du processus de Business Process Reengineering (BPR)**, un élément clé pour l'adaptation de la solution e-GP (e-Government Procurement) aux spécificités du contexte malagasy, attentes des acteurs des marchés publics et standards internationaux. A titre de rappel, la mise en place de l'e-GP repose sur une série d'objectifs clairs et mesurables qui sont essentiels pour moderniser la gouvernance publique et favoriser une gestion plus efficace des ressources de l'État.

Parmi les objectifs de la réforme e-GP, il convient de signaler:

- **Améliorer la transparence** : Offrir une plateforme numérique où tous les appels d'offres, les attributions de contrats, ainsi que les étapes de la gestion des marchés sont traités et publiés en ligne, permettant à tous les citoyens, entreprises et acteurs économiques de suivre le processus en temps réel
- **Réduire les délais et coûts de gestion** : Grâce à l'automatisation des procédures, réduire les délais de passation des marchés et simplifier les démarches administratives pour les acteurs concernés, conduisant ainsi à une gestion plus rapide et plus souple des contrats publics
- **Améliorer l'efficacité des dépenses publiques** : En rendant les processus d'appel d'offres plus compétitifs et transparents, l'e-GP permet de réaliser des économies substantielles pour l'État tout en augmentant la qualité des services publics fournis par les titulaires des marchés publics

L'achèvement de la phase de réingénierie des processus métiers ou BPR a marqué l'année 2024. Ce travail fondamental a permis d'analyser, de repenser et d'adapter les processus de passation des marchés publics pour mieux correspondre aux exigences de transparence, d'efficacité et de gouvernance numérique susmentionnées.



4

APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

- GRHE : collaboration avec MTEFoP, AUGURE
- Mines, ressources halieutiques, environnement
- Eau, assainissement et hygiène



APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

4.1

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT

MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT : UN GRAND PAS VERS LA TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique** a pris une initiative majeure alignée sur le développement du capital humain de la PGE, visant à moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat. Cette réforme stratégique, soutenue par le PREA, s'inscrit dans une démarche d'amélioration des services publics.

Une évaluation à mi-parcours de la structuration de la GRH de l'Etat a été tenue, et lors de l'atelier réunissant les Directeurs des Ressources Humaines des institutions publiques, le PREA a souligné les progrès significatifs réalisés tout en appelant au renforcement des efforts. Cette évaluation s'inscrit également dans les actions à 100 jours de ce Ministère qui a lancé le défi d'asseoir une gestion rationnelle des Ressources Humaines de l'Etat.

En parallèle, deux projets structurants sont en cours : l'**amélioration du système AUGURE**, avec l'appui de l'Union Européenne, et l'**enrôlement des Agents de l'État**, soutenu par la Banque Mondiale à travers le PRODIGY.

■ AUGURE : Avancées majeures en 2024 et perspectives 2025 prometteuses

Sous la cogestion du MEF et du MTEFOP à travers leurs cellules AUGURE respectives, le projet a franchi des étapes majeures en 2024. Le PREA, en appui à la coordination et interface avec les PTF, a facilité les avancées notamment stratégiques. En effet, la migration vers une base unifiée a été accomplie en février et deux ateliers ont été tenus : la présentation du rapport de fin de mission de l'AT Ali Maatig (20 septembre) et la présentation des nouveaux modules de l'Augure 2.0 et le futur SIGRHE (30 octobre).

L'année a vu le déploiement de 4 nouveaux modules, dont l'Augure Compte agent mobile multilingue, portant à 16 le total des modules opérationnels. L'intégration des structures ministérielles et le développement GPEEC ont également progressé sous le pilotage conjoint MEF-MTEFOP.

Pour 2025, l'acquisition de serveurs, le déploiement territorial, la certification ISO 27001 et l'accompagnement des utilisateurs seront des étapes déterminantes pour l'avancée de la gestion des ressources humaines de l'Etat. Ces efforts conjoints visent à faire d'AUGURE le socle d'une administration moderne, efficiente et proche des citoyens.



APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

4.2

REFORME DE LA DOTATION CSB : UNE TRANSFORMATION MAJEURE POUR LA SANTÉ DE PROXIMITÉ

La réforme de la **dotation CSB** constitue une initiative phare dans la décentralisation des services publics, visant à **rapprocher les soins de santé des citoyens**. Sous la coordination dynamique du PREA et l'animation de la Task Force CSB, cette réforme ambitieuse améliore l'accès aux soins de proximité tout en assurant une gestion plus efficiente des ressources au niveau local.

En 2024, des avancées majeures ont été réalisées : la signature de la convention quadripartite et de l'instruction permanente par les ministères concernés (MSANP, MEF, MinInter, MDAT), ainsi que la validation des guides PCOP Santé. Le budget alloué de **21 milliards d'Ariary**, soit **31% du budget de fonctionnement du MSANP**, témoigne de l'engagement substantiel de l'Etat. Les missions de suivi dans les régions de **Menabe, Atsimo Atsinanana, Vatovavy et Fitovinany** ont confirmé la pertinence du dispositif pour répondre aux besoins des communautés.

Pour 2025, trois innovations majeures renforceront cette dynamique : une **plateforme numérique de suivi intégré**, un forum national en juin rassemblant tous les acteurs, et un mécanisme novateur de "Grant-santé". Cette réforme pionnière dessine ainsi l'avenir d'une santé de proximité plus accessible et mieux gérée, portée par une collaboration exemplaire entre l'administration centrale et les collectivités territoriales.



APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

4.3 MINES ET AUTRES RESSOURCES STRATÉGIQUES

LES MINES, RESSOURCES HALIEUTIQUES, ENVIRONNEMENT : DES THÉMATIQUES CAPITALES DANS LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SNLCC)

Dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC), le PREA a joué un rôle significatif lors des consultations thématiques organisées en octobre 2024. Il est intervenu notamment dans trois domaines stratégiques majeurs liés à la gestion des ressources naturelles.

Dans le secteur minier, le PREA a contribué aux réflexions sur le renforcement de la transparence et de la traçabilité dans la gestion des ressources minières. Concernant les ressources halieutiques et l'économie bleue, l'accent a été mis sur les mécanismes de contrôle et de régulation pour une exploitation durable. Enfin, dans le domaine environnemental, le PREA a apporté son expertise sur les dispositifs de protection des espèces sauvages et la préservation des bois précieux.

Cette participation active démontre l'engagement du PREA dans l'amélioration de la gouvernance des secteurs sensibles et sa détermination à contribuer efficacement à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption à Madagascar.



APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

4.3 MINES ET AUTRES RESSOURCES STRATÉGIQUES

SECTEUR DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE : DES RÉFORMES STRUCTURELLES POUR UN AVENIR DURABLE

En 2024, le PREA s'est engagé activement dans le secteur stratégique de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH), véritable pilier de la gestion des ressources naturelles et du développement durable à Madagascar. Face aux défis croissants liés aux impacts des changements climatiques, à la vétusté des infrastructures et à l'urgente nécessité de moderniser le cadre institutionnel, le PREA s'active avec le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) dans des réformes ambitieuses et interconnectées.



Trois initiatives majeures ont marqué 2024 : la refonte du Code de l'eau, l'élaboration de la Politique Nationale de l'EAH, et la revue sectorielle conduisant à la préparation du plan stratégique 2025-2030. Ces efforts visent à doter le secteur d'une vision cohérente et durable, tout en s'alignant sur les priorités nationales et internationales.

Actuellement en phase de finalisation, les documents stratégiques en cours de validation poseront les bases d'une gestion efficiente et inclusive des ressources hydriques. Ces réformes ne se limitent pas à des solutions immédiates ; elles incarnent une ambition à long terme pour transformer un secteur clé de la souveraineté environnementale et du bien-être des populations malgaches. Par son implication, le PREA contribue à instaurer des mécanismes solides pour relever les défis présents et bâtir un avenir résilient.



PRODIGY

PERSPECTIVES

PRODIGY



2025 PERSPECTIVES

PERSPECTIVES 2025

Etant donné que la mise en œuvre de programmes de réformes est une mission de longue haleine et que l'innovation ne se concrétise que par un processus continu, le PREA s'engage, pour l'année 2025 et au-delà, à poursuivre les chantiers en cours infra, tout en explorant de nouvelles pistes de réforme pour permettre de renforcer l'efficacité et la pertinence des actions entreprises dans le cadre de la modernisation de l'administration.

■ APPUI A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

- Dans le cadre de l'appui à la planification, la **mise en œuvre du plan stratégique du PREA** représente un défi majeur pour l'année 2025. À cet effet, le PREA prévoit d'abord la validation à haut niveau de ce plan, suivie de l'organisation d'une conférence des bailleurs. Cette conférence vise à présenter le plan aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), dans le but de susciter un intérêt pour les perspectives de financement. Une fois ces étapes franchies, le plan sera diffusé pour une mise en œuvre effective.
- **Déploiement effectif de l'administration de l'outil SIGOB à la partie nationale:** le déploiement intégral de l'administration de la plateforme SIGOB à la partie nationale constitue une étape clé dans la modernisation de l'administration publique. Cela représente un défi majeur pour les **points focaux du DU/SIGOB**, qui devront prendre en charge la gestion de tous les aspects liés à l'administration de SIGOB surtout en ce qui concerne l'accompagnement des ministères dans la programmation et le suivi de la mise en œuvre des projets prioritaires intégrés à la plateforme

■ APPUI À L'E-GOUVERNANCE ET L'ALLÈGEMENT DES PROCÉDURES

- En 2025, la **mise à l'échelle nationale de l'enrôlement des agents de l'Etat** va se poursuivre. La phase suivante, qui consistera à valider les données dans les 17 autres régions, regroupées par zone, débutera à partir de mi-janvier 2025. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'objectif global du projet qui est de finaliser l'enrôlement à l'échelle nationale d'ici juin 2025.
Ci-après la liste zones restantes :
 - **Zone 2** : Betsiboka / Boeny / Diana / SAVA / Sofia
 - **Zone 3** : Analanjirofo / Atsinanana / Alaotra Mangoro
 - **Zone 4** : Menabe / Androy / Anosy / Atsimo Andrefana / Melaky
 - **Zone 5** : Vakinankaratra / Itasy / Analamanga / Bongolava
- Pour l'**opérationnalisation de la CMIL** en tant qu'EPA, la **nomination des membres du conseil d'administration** constitue une étape cruciale attendue par le PREA. Une fois cette nomination effectuée, les actions prioritaires liées à son opérationnalisation se concentreront au **renforcement des capacités** opérationnelles de l'ensemble des acteurs concernés.

PERSPECTIVES 2025 (suite)

■ APPUI À L'E-GOUVERNANCE ET L'ALLÈGEMENT DES PROCÉDURES

Dans le cadre de l'**extension du Système Informatisé d'État Civil Malagasy (SIECM)** à 525 communes, l'année 2025 sera consacrée à la formation des acteurs locaux des agents des ministères concernés, notamment le MINSANP, le MININTER, le MDAT MINJUS. Cette formation vise à renforcer les compétences des acteurs impliqués pour assurer une mise en œuvre efficace et harmonieuse du SIECM à l'échelle locale.

■ APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

En ce qui concerne la réforme des finances publiques, comprenant essentiellement la gestion pluriannuelle AE/CP, la gestion des investissements publics, la transformation digitale des métiers des finances publiques et l'e-GP, l'année 2025 incarne le tournant vers une **mise en pratique concrète et coordonnée des réformes engagées**. Les priorités porteront sur :

AE / CP :

- La publication officielle de la feuille de route pour l'implémentation du mécanisme AE/CP, avec des étapes concrètes et des objectifs mesurables;
- L'opérationnalisation du Comité de gestion du chantier de réforme;
- Le renforcement des capacités techniques et la sensibilisation continue des acteurs publics;
- La consolidation des pratiques budgétaires pluriannuelles dans la gestion des finances publiques par le biais du PAEM.

En 2026, la réforme AE/CP devrait conduire à une gestion des finances publiques plus transparente, plus prévisible et mieux alignée avec les priorités stratégiques du pays.

En somme, les avancées enregistrées cette année témoignent d'un engagement ferme de la partie nationale pour améliorer la gestion budgétaire et soutenir l'émergence de Madagascar à travers une gouvernance financière moderne et rigoureuse.

TDMFP :

- continuer à accompagner le changement à travers des formations continues, des ateliers pratiques et un suivi rapproché des agents dans leur quotidien professionnel.
- animer et mobiliser davantage les différents comités dans l'exercice de leurs missions respectives ;

PERSPECTIVES 2025 (suite)

■ APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

TDMFP (suite) :

- finaliser l'élaboration des schémas directeurs et démarrer la mise en œuvre progressive des solutions numériques retenues à travers des dispositifs pilotes, en l'occurrence le tableau de bord des finances publiques.

En guise de conclusion, Madagascar se positionne sur la voie de la modernisation des métiers des finances publiques par le biais du projet de TDMFP. Les bases solides ont été posées en 2024 et la phase d'implémentation marquera un tournant crucial à compter de 2025 avec des résultats concrets attendus dans la transparence, l'efficacité et la performance des métiers des finances publiques.

GIP :

- Opérationnaliser le Comité de sélection et de priorisation des investissements publics au sein de la Présidence.
- Renforcer les capacités institutionnelles des parties prenantes.
- Établir et rendre public le manuel de procédures régissant les étapes détaillées, y compris les critères retenus, du processus d'évaluation, de sélection et de priorisation des investissements publics en vue des préparatifs des prochains projets de loi de finances.

Bref, l'année 2024 marque la continuité des engagements de la partie nationale à rendre effective d'une manière progressive les nouvelles pratiques et exigences du décret relatif à la GIP. L'année 2025 consolidera les étapes déjà franchies et renforcera les points sur lesquels des améliorations continues sont encore nécessaires pour que chaque projet d'investissement public contribue substantiellement à l'émergence du pays.

e-GP :

Les défis restent nombreux, et l'urgence d'implémenter efficacement la solution en 2025 et 2026 est impérative pour répondre aux attentes croissantes de performance publique.

Raison pour laquelle, l'année 2025 sera celle de l'implémentation progressive des premiers modules de la plateforme e-GP, sélectionnés comme prioritaires selon le plan de transformation. Parmi les modules prioritaires figurent entre autres la gestion des appels d'offres en ligne, la validation des contrats, et le suivi des paiements. Ce processus sera accompagné par des retours d'expérience permettant d'ajuster les fonctionnalités de la plateforme en fonction des réalités du terrain et des retours des utilisateurs. Une fois cette phase réussie, le déploiement sera étendu progressivement à d'autres Ministères, Etablissements Publics et Collectivités locales.

PERSPECTIVES 2025 (suite)

■ APPUI À LA RÉFORME DE GESTION DES RESSOURCES ET DE PATRIMOINE DE L'ETAT

- Après la validation par les ministères concernés et signature des instruments nécessaires à la gestion optimale de la **dotation CSB**, notamment la convention quadripartite, l'instruction permanente et le guide pratique PCOP, l'année 2025 sera dédiée à la multiplication, la dissémination et la vulgarisation de ces outils de travail. Ces actions seront menées à travers des missions d'implémentation au niveau régional afin d'assurer leur appropriation par tous les acteurs concernés.
- Pour la mise en place effective de l'**AUGURE 2.0**, les priorités pour l'année 2025 porteront sur le renforcement des infrastructures régionales et sur l'accompagnement des acteurs régionaux, notamment en ce qui concerne l'utilisation de ce système. Ces actions visent à garantir une adoption efficace et une exploitation optimale de l'AUGURE 2.0 à tous les niveaux.



CONCLUSION

En conclusion, l'année 2024 a marqué une étape clé dans la transformation de l'administration publique malgache sous l'impulsion du **Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA)**. Les initiatives stratégiques et opérationnelles, notamment la *digitalisation des services publics, l'amélioration de la gestion des ressources publiques, et la modernisation des processus administratifs*, ont permis de poser de socle de base d'une administration plus efficace, transparente au service des citoyens.

Ces réalisations témoignent de l'engagement ferme du PREA à aligner les pratiques nationales sur les standards internationaux, tout en répondant aux défis spécifiques du contexte du rouage administratif malagasy.

Cependant, des **défis** importants demeurent encore à relever pour garantir la pérennité des réformes engagées et renforcer davantage leur impact. L'année 2025 s'annonce par conséquent cruciale pour consolider ces acquis, étendre les projets pilotes et finaliser les chantiers prioritaires. Avec une vision claire et un engagement renouvelé, le PREA poursuivra son rôle de **catalyseur du changement**, en collaboration étroite avec les partenaires nationaux et internationaux, pour assurer une gouvernance moderne et répondre efficacement aux attentes des citoyens et des acteurs du développement.





Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration

CONTACT

prea@prea.gov.mg

www.prea.gov.mg

Immeuble Annexe Palais d'Etat Ambohitsorohitra
8ème étage Antananarivo 101 – Madagasikara

